Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Société Mutualiste Suisse de Paris

19e siècle

C'est en 1849 que fut créée la Société Suisse de Secours Mutuels de Paris. 43 citoyens de nos cantons — surtout des Vaudois, Neuchatelois, Argoviens, Grisons — inspirés par l'amour de la Patrie et décidés à mettre en pratique sa belle devise « Un pour tous, Tous pour Un », signent la charte unificatrice inspirée par les statuts des ouvriers mutualistes français. Les premiers statuts de la Société datent donc du 12 mai 1849 ; le premier Président est un Grison A cette date existait déjà la Société Helvétique de Bienfaisance, créée en 1820.

1870...

Grâce à des banquets familiaux et aux efforts d'hommes dynamiques, le nombre d'adhérents passe de 400 en 1860 à plus de 900 à la veille de la guerre de 1870. En 1865, la société participe à la fondation de l'Asile Suisse des Vieillards, avenue de Saint-Mandé à Paris, et verse plus du tiers de son capital à cette œuvre. (Dix mille francs de 1865 !) En 1870, alors que la France, notre Patrie d'adoption est dans le malheur, les membres de la société s'unissent aux autres sociétés pour les œuvres d'assistance, lutte contre les incendies, secours aux blessés.

Vingt ans après — exactement en 1888 — l'Agence permanente est transférée de la rue Martel au 8, cour des Petites Ecuries, Xe arrondissement où elle est encore aujourd'hui. Les effectifs à ce moment ont diminué et l'on ne compte que 715 membres en 1889. (La société comptait 1 427 membres actifs en 1882.) C'est qu'entre temps d'autres sociétés de secours mutuels françaises avaient créé une pension de retraite. Pendant ce temps, la société a contribué, par des dons, à l'agrandissement de l'Asile Suisse de Vieillards, et à de multiples souscriptions patriotiques suisses et françaises. En 1899, on fête notre Cinquantenaire.

20e siècle

De 1900 à 1909, le nombre d'adhérents reste pour ainsi dire stationnaire, mais la situation financière est solide, ce qui permet d'organiser de belles soirées avec bal et des manifestations artistiques très appréciées. C'est ainsi que le 8 avril 1900, c'est la fête organisée sous la présidence de M. Lardy, Ministre de Suisse en France, membre d'honneur de la société ; c'est le concert donné en 1904 au Trocadéro, par l'Union Chorale de Lausanne, et le 9 mai 1908, par le Männerchor de Zurich.

En collaboration avec d'autres sociétés, on songe à la création d'une « Maison Suisse » (déjà !) mais ce beau projet n'aboutit pas. On cherche à activer le recrutement de nouveaux membres en organisant des réunions familiales en hiver et des sorties champêtres en été.

1914...

Lors de l'inondation par la Seine en 1910, la société multiplie dons et secours. Et arrive l'année 1914 de tragique mémoire... Un comité central suisse de secours est constitué en collaboration avec le Cercle Commercial Suisse et la Société Helvétique de Bienfaisance.

Ce comité de secours distribue pendant cinq ans des secours en espèces ou en bons d'alimentation pour plus d'un million de francs à l'époque. De généreux donateurs l'ont soutenu parmi lesquels nous citerons : M. Charles Courvoisier, banquier, et la maison Nestlé. Plus de 4 000 Suisses se sont engagés en 1914 et la Mutuelle a perdu douze sociétaires ou fils de sociétaires morts en combattants.

L'Assemblée générale du 11 décembre 1920 décide d'importantes modifications statutaires : Extension de notre activité aux départements de la Seine, Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ; augmentation des cotisations et prestations ; égalité de droits aux sociétaires dames. Tout cela dans le souci constant du recrutement. Le 15 mai 1920, nous avons participé à la fête du Centenaire de la Société Helvétique de Bienfaisance, à l'Hôtel Continental. Parmi les manifestations des années suivantes, nous ne citerons que le merveilleux festival suisse des 26-27 septembre 1925 organisé sous la présidence d'honneur de M. Dunant, Ministre de Suisse en Fran-

sommaire

Activité de nos sociétés	3
Affaires fédérales	10
Revue de presse	16
Nouvelles touristiques	21
Les Arts	23